

Estampage 409 (Fig. 578 et 1630) ¹.

La quatrième année yong-p'ing, le rang de l'année étant dans le signe mao ² le premier jour, jour kia-wou, du neuvième mois (8 octobre 511), le moine bhikṣu Fa-hing a fait avec respect une statue de Mi-le (Maitreya), en premier lieu pour le bénéfice de la dynastie impériale, (puis pour le bénéfice) des religieux qui ont été ses maîtres, de son père et de sa mère et de tous les êtres doués d'intelligence et animés de vie ; que tous profitent de ce faible principe excellent, et que, lors des trois réunions sous l'arbre aux fleurs de dragon ³, tous aient l'espérance d'y monter simultanément. En outre il souhaite que la prospérité impériale grandisse à jamais, que les trois Joyaux durent lumineusement, que la roue de la Loi soit perpétuellement florissante ⁴. Que son père et sa mère qui lui ont donné le jour aient leur naissance assurée chez les dieux (du palais) violet ⁴, et que, sur des lotus, ils s'élèvent jusqu'au (séjour des) Tuṣitas ; qu'ils rencontrent face à face le Compatissant (Maitreya) ; que leurs pas foulent les espaces éthérés ; que, illuminés, ils conçoivent (la résolution d'obtenir) la grande délivrance. Voilà quel est son vœu.

Estampage 410 (Fig. 590, partie de gauche, et fig. 1631) ⁵.

La quatrième année yong-p'ing, le septième jour du dixième mois (12 novembre 511), Tao-seng, religieuse du temple Tch'e-ho, a fait grossièrement une statue de Mi-le (Maitreya) ; que, de naissance en naissance et de génération en génération, elle puisse voir le Buddha et l'interroger sur la Loi. Que la fille pure et croyante, Tcheou A-tsou, dans la vie présente, jouisse du calme et que toute la multitude des êtres vivants participe entièrement au bénéfice de ce vœu.

1. Cf. *HYFPL*, II, 3 a ; *KKL*, VI, 11 a ; *YFTKC WTM*, II, 4 a. — Cette inscription se voit, sur la figure 366, à 120 millimètres du bord inférieur et elle touche le bord de gauche.

2. La quatrième année yong-p'ing est une année sin-mao ; il ne faudrait pas cependant affirmer de prime abord que le mot sin a été oublié par le graveur ; nous trouvons en effet quelques indications qui semblent prouver que parfois on se bornait à se servir du cycle duodénaire dans la numérotation des années. C'est ainsi qu'une brique trouvée à Ning-po (cf. le *Po tchouan k'ao* de Lu Ts'uan souen, p. 8 r^o) porte la date : 大康九年太歲在申 « La neuvième année ta-k'ang (288 p. C.), le t'ai-souei étant dans chen » ; l'année

288 est en fait une année wou-chen. De même, dans le *Heou Han chou* (chap. LXV, p. 7 a), on lit : « Cette année, l'année est dans chen ; l'année prochaine, elle sera dans sseu » 今年歲在申來年歲在巳. Il s'agit dans ce texte des années 200 et 201 p. C., c'est-à-dire d'années qui sont, l'une keng-tch'en, et l'autre sin-sseu.

3. Quand Maitreya expliquera la Loi.

4. 唱 paraît être ici l'équivalent de 昌.

5. Cf. p. 498, n. 4.

6. Cf. *Houan yu fang pei lou*, chap. II, p. 4 a ; *Kin che ts'ouei pien*, chap. XXVII, p. 8 a ; *KKL*, VI, 11 a ; *YFTKC WTM*, II, 4 b. — Cette inscription se voit, sur la figure 375, à 29 millimètres du bord inférieur, et à 72 millimètres du bord de droite.